

Programme pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes

L'UMQ salue les mesures annoncées pour protéger les lacs et les cours d'eau du Québec

Montréal, le 18 juillet 2018 – L'Union des municipalités du Québec (UMQ) accueille positivement la mise sur pied d'un programme pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes doté d'une enveloppe de 6,25 M\$ annoncée aujourd'hui par la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, madame Isabelle Melançon.

Cette annonce répond globalement aux demandes formulées à la suite d'une journée d'échanges lundi sur le myriophylle à épi, une des espèces exotiques envahissantes au Québec. Cette journée d'échanges organisée conjointement avec l'Alliance pour un programme national de gestion du myriophylle à épi a regroupé plus de 20 organisations de partout au Québec.

« La rencontre de lundi dernier a permis de mobiliser plusieurs organisations sur la nécessité d'agir afin de lutter contre le myriophylle à épi. L'annonce d'aujourd'hui vient confirmer l'importance de travailler rapidement à contrer la propagation et la prolifération de cette plante aquatique envahissante qui cause déjà des torts, particulièrement pour les municipalités de villégiature », a souligné monsieur Joé Deslauriers, maire de Saint-Donat et vice-président du Caucus des municipalités locales de l'UMQ.

« Les plantes exotiques envahissantes nuisent à la biodiversité et à la préservation des milieux naturels. Leur prolifération a un impact sur les activités économiques des régions, notamment les activités récréotouristiques, de pêche et de navigation. Les cours d'eau du Québec sont une richesse qu'il faut préserver », a déclaré monsieur Alexandre Cusson, président de l'UMQ et maire de Drummondville.

L'UMQ salue également l'aide financière de 1,75 M\$ afin d'acquérir davantage de connaissances sur ces plantes envahissantes et ainsi mieux les détecter, les contrôler et les éliminer. La rencontre de lundi dernier a d'ailleurs permis d'identifier des pistes pour prévenir l'apparition du myriophylle à épi dans les plans d'eau non-atteints. À cet égard, le Caucus des municipalités locales de l'UMQ amorcera prochainement une étude spécifique sur cette plante.

À propos du myriophylle à épi

Le [myriophylle à épi](#), une plante exotique envahissante, est actuellement présent dans au moins 180 lacs et rivières du Québec. Il entraîne des impacts environnementaux importants, dont la perte de biodiversité et nuit aux activités récréatives sur les plans d'eau ainsi qu'à la réputation de la beauté et de la qualité des lacs du Québec.

À propos de l'UMQ

Depuis sa fondation en 1919, l'[UMQ](#) rassemble les gouvernements de proximité de toutes les régions du Québec. Sa mission est d'exercer un leadership fort pour des gouvernements de proximité autonomes et efficaces. Elle mobilise l'expertise municipale, accompagne ses membres dans l'exercice de leurs compétences et valorise la démocratie municipale. Ses membres, qui représentent plus de 80 % de la population et du territoire du Québec, sont regroupés en caucus d'affinité : municipalités locales, municipalités de centralité, cités régionales, grandes villes et municipalités de la Métropole.

Le [Caucus des municipalités locales de l'UMQ](#) est formé de plus de 145 municipalités urbaines et rurales comprises dans le territoire rural du Québec, qui ont des caractéristiques distinctes de celles des municipalités de centralité.

Source : **UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Renseignements : Mélanie Destrempes
Conseillère aux communications – Publications et nouveaux médias
Union des municipalités du Québec
Tél. : 514 282-7700, poste 269
Cellulaire : 438 837-8745
mdestrempes@umq.qc.ca